

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS: Roubaix-Tourcoing: Trois mois: 12.50

Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES & JUDICIAIRES

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

INSERCTIONS: Annonces: la ligne... 20 c.

Les abonnements et les annonces sont reçus à Roubaix, au bureau du journal, à Lille, chez M. QUARANT, libraire, Grande-Place, à Paris, chez MM. HAVAS, LAFITTE

LES CHIFFONNIERS

Les chiffonniers de Paris s'en vont! M. Poubelle, préfet de la Seine, vient de les supprimer d'un trait de plume...

On cherche vainement de quels bienfaits les ouvriers sont redevables au gouvernement actuel, aux hommes qui leur répètent sans cesse que l'avenir s classes pauvres est assuré...

Ce qu'il faut d'abord aux ouvriers, c'est du travail; et la crise économique, fruit de la regrettable incapacité de nos ministres opportunistes, a privé les ouvriers de travail.

Une industrie existait, défiant la concurrence étrangère; cette industrie, le préfet de la Seine la tue à Paris, d'accord avec le ministre de l'intérieur.

Les opportunistes seraient payés pour gérer les affaires de la révolution sociale, qu'ils ne prendraient pas des mesures plus intelligentes pour en assurer le prochain triomphe.

Et pour rentrer plus directement dans le sujet de cet article, disons, en terminant, qu'il est à souhaiter que l'arrêté de M. Poubelle soit le plus tôt possible rapporté.

La question n'est pas seulement parisienne, elle intéresse la France entière. Car, lorsque des désordres éclatent dans Paris, le contre-coup, le choc de retour s'en fait sentir dans le pays tout entier, grâce à notre absurde système de centralisation.

Sans exagérer les conséquences de l'acte administratif de M. Poubelle, on peut affirmer qu'il décuple les chances de révolution; et nous sommes trop bon Français pour ne pas souhaiter que cette révolution n'éclate pas.

LE DISCOURS DE M. FRESNEAU

Nous avons brièvement résumé l'éloquent discours de l'honorable M. Fresneau à prononcé vendredi au Sénat au début de la discussion du budget extraordinaire. Il s'est élevé avec beaucoup d'éloquence contre les dépenses exagérées du Gouvernement républicain, et il a cité des chiffres.

« Vous avez à l'heure qu'il est, dit-il, des intérêts annuels à payer qui ne s'élevaient pas à moins de 1,361 millions. Eh bien, le ministre des travaux publics a eu la loyauté, quand il a demandé la ratification des conventions, de nous donner le chiffre des engagements du Trésor; permettez-moi de vous les lire, c'est un document qui aurait dû venir dans un rapport, car il a son importance: pour 1885, 3,500,000 fr. à superposer à ce précédent monstrueux de 1,361 millions; 7,500,000 fr. en 1886; 18,500,000 fr. en 1887; 20 millions en 1888; 27 millions en 1889; 65 millions en 1890; 43 millions en 1891; 51 millions en 1892; 67 millions en 1893; 60 millions en 1894; 65 millions en 1895. »

El plus loin M. Fresneau continue: « Canaux, ports, télégraphes, armée, marine, chemins de fer, tout cela doit coûter ensemble 783 millions; mais le budget de latication, seul, s'élève à 716 millions. »

« Voilà des chiffres qui peuvent presque se balancer et dont la comparaison est facile: 7 à 800 millions pour nos œuvres, 7 à 800 millions pour l'autre. »

A ces arguments, le ministre des finances ni M. Dauphin, le rapporteur général, n'ont rien trouvé à répondre.

Les cercles catholiques d'ouvriers

Au moment où sévit la crise ouvrière, sait-on quelles mesures prend le gouvernement pour y parer? La réponse nous est fournie en ces termes par l'Éclair de Montpellier:

La crise est aiguë, crient de tout côté les officiers. Le gouvernement en est très préoccupé, que pensez-vous qu'il va faire? C'est bien simple. Fidèle à sa tactique jacobine, il va frapper les catholiques, parmi les catholiques les ouvriers, et choisir, pour porter son coup, précisément une ville de ce Midi vers lequel se tournent en ce moment, avec une tendresse effarée, les yeux de M. Grévy!

Hier le cercle des ouvriers catholiques de notre ville a été fermé par ordre supérieur. Il succombe après dix années d'existence, grande mortelle espérance pour une œuvre catholique en temps de vraie république. Nous ne voulons parler ici ni de cette nouvelle note sans valeur de plus en plus appelée à faire encore. Les catholiques de Roubaix qui lui donnaient la meilleure part de leur intelligence et de leur cœur n'attendent pas plus longtemps qu'ils n'espèrent des hommes la reconnaissance de leurs travaux. Ils avaient fait, sous ce régime de bon plaisir, un jour pourrait venir où de suspects ils passeraient victimes. Ce jour est venu. Si cette nouvelle note cause une vive douleur, elle n'a rien, qui doit nous surprendre. Nos gouvernements auront ainsi prouvé une fois de plus ce qu'il faut penser de leur sincérité quand ils déclament solennellement, dans leurs discours officiels, qu'ils ne persécutent point les catholiques.

La rentrée des conservateurs au pouvoir EN ESPAGNE

Nos lecteurs savent comment la crise politique espagnole vient de se dénouer. A la suite du vote des Cortes qui avait mis en minorité sur le projet d'adresse le cabinet présidé par M. Posada-Herrera, celui-ci a présenté au roi sa démission et celle de ses collègues, et le roi les a acceptés. On avait pu croire un instant que la mission de former un nouveau ministère serait confiée à M. Sagasta, le chef véritable de la majorité actuelle, l'auteur principal de l'échec du cabinet Posada-Herrera sur la discussion de l'adresse; le roi est allé beaucoup plus loin que M. Sagasta, en remontant vers la droite, et il est revenu simplement aux conservateurs, au parti qui avait conduit et réuni la restauration monarchique, à son chef éminent, M. Canovas del Castillo.

La composition du nouveau ministère est connue depuis hier matin à Paris. Les Cortes ont été prorogées: des élections générales auront lieu probablement dans quelques semaines. D'ici là, le cabinet Canovas aura à se constituer, à procéder à la réorganisation administrative, surtout à reformer le haut personnel militaire, si profondément ébranlé dans ces derniers mois.

La presse républicaine de Paris jette naturellement feu et flamme, et menace le roi Alphonse XII de prononcements révolutionnaires. Ces menaces sont inconvenantes, et nous espérons qu'elles ne reposeront que sur des illusions. Le cabinet Posada-Herrera était animé, comme tous les cabinets centre-gauche, des sentiments les plus monarchiques, mais il n'était appuyé, dans les Chambres et dans le pays, que par les pires adversaires de la royauté. Alphonse XII a donc eu raison de ne pas se laisser dévoyer; il se défend et il faut lui souhaiter la victoire.

M. Canovas del Castillo était tombé du

pouvoir, il y a environ trois ans. C'est un homme d'un très grand talent de parole et d'une haute capacité politique. Son nom inspire confiance aux intérêts: les fonds espagnols ont salué son retour par une hausse considérable.

Le bruit court, et nous le croyons fondé, que M. le maréchal Serrano a donné sa démission d'ambassadeur à Paris. On parle du marquis de Molins pour le remplacer.

De toutes parts arrivent des nouvelles constatant l'intensité de la crise ouvrière qui sévit sur notre malheureux pays.

LA CRISE OUVRIÈRE

De toutes parts arrivent des nouvelles constatant l'intensité de la crise ouvrière qui sévit sur notre malheureux pays.

Les fabricants du faubourg Saint-Antoine viennent d'appeler l'attention du police sur l'agitation qui travaille, depuis quelques jours, les ouvriers de ce quartier.

La crise ouvrière s'accroît à Saint-Etienne. Les ouvriers de la manufacture d'armes sont sans travail, ainsi que les roubaixiens.

On annonce aujourd'hui que la Compagnie des mines de Montaudou cesse son exploitation et laisse bon nombre d'ouvriers sur le pavé.

Les usines de Bénesme, de la Compagnie de Veveys et de l'Horne près de Nîmes, traversent une crise grave: cent cinquante ouvriers ont été congédiés aux mines du Pas-de-Loup, et c'est à peine si les forges de Bénesme ont du travail pour occuper leurs ouvriers.

D'autre part, la commission des pétitions est saisie d'une pétition de la chambre syndicale de l'aménagement Paris. Cette pétition demande: 1° que l'Etat prenne les mesures nécessaires pour l'admission des syndicats aux adjudications publiques; 2° que la proportion des ouvriers étrangers admis sur les chantiers de l'Etat ne dépasse pas un dixième du chiffre total des ouvriers; 3° que la Chambre adopte la loi portant réduction de la journée de travail à dix heures. Cette pétition contient, en outre, des considérations fort intéressantes sur la situation des ouvriers de France.

Voici la liste des propositions à ce sujet dont la Chambre est déjà saisie: 1° Société de secours mutuels et caisse des retraités de la vieillesse; 2° Réforme de l'assiette de l'impôt; 3° Contrat d'association; 4° Accidents dont les ouvriers sont victimes en travaillant; 5° Assainissement des logements insalubres; 6° Caisse de retraite pour les mineurs; 7° Travail dans les mines; 8° Modification au mode de concession des mines, chemins de fer, etc.; 9° Fonctionnement des conseils de prud'hommes; 10° Transport par le chemin de fer des ouvriers se rendant au travail; 11° Réduction des heures de travail dans les manufactures; 12° Participation des travailleurs aux bénéfices; 13° Suppression de la loi sur les coalitions et liberté du travail; 14° Question des loyers; 15° Protection des enfants abandonnés; 16° Éducation des enfants abandonnés; 17° Assurance obligatoire sur la vie; 18° Abrogation de la loi contre l'Internationale; 19° Enquête sur la situation des populations ouvrières.

Moins de phrases et plus d'actes ferait beaucoup mieux l'affaire de l'ouvrier, qui commence à s'apercevoir combien on l'a trahi lors des élections.

REVUE DE LA PRESSE

M. Paul de Léoni publie cet article, dans le Pays:

On peut dire que c'est la première fois depuis la Commune que la République se trouve aux prises avec les revendications ouvrières.

Jusqu'alors la République n'avait eu affaire qu'à des déclamations théoriques, se formulant par la voie des journaux ou des réunions électorales: elles servaient de levier aux charlatans de la démagogie devant un public facile à entraîner; mais elles ne provoquaient, à vrai dire, d'exasération que dans les cervelles. Cette fois c'est le ventre qui crie. Les ouvriers n'ont pas connu d'aussi mauvais jours que ceux qu'ils traversent aujourd'hui. Ils ne se plaignent pas pour rien, et le danger est si grand que les meneurs, les malins, qui faisaient un jeu de l'exploitation de la matière socialiste, se taisent et sont effrayés. Or, la République n'a couru, il faut le reconnaître, aucun péril, tant que les revendications sociales ne marchaient pas de pair avec la faim; aujourd'hui, ce n'est plus de mots qu'il s'agit, c'est de faits.

La situation se présente telle qu'elle était en 1848, telle qu'elle était à la fin du siècle, telle qu'elle fut toujours à la veille des troubles populaires. Le peuple est affamé, la misère est terrible, effrayante, et malheureusement il n'y a pas de remède possible à cette situation: celle-ci, au lieu de s'apaiser, ne fera qu'empirer.

On pense bien qu'il était inévitable, fatal, que la crise financière, la gêne qui s'accroît dans la gestion des affaires de l'Etat, eussent leur corollaire, dans les couches inférieures. Comment veut-on que le peuple soit riche quand l'ouvrier est pauvre; comment veut-on que l'ouvrier puisse équilibrer son budget quand l'Etat ne peut pas joindre les deux bouts? L'Etat vit d'emprunts, recourt à toutes sortes d'expédients, succombe sous des charges écrasantes, et vous voudriez que le désordre qui règne dans ses finances n'ait pas de répercussion chez les classes laborieuses! Tout se tient, en matière de finances et d'économie politique. L'ouvrier produit peu et il paie énormément! Voilà quelle est la règle actuelle. Ecrasé sous le fardeau des impôts indirects, il ne peut plus se nourrir des fruits du travail, puisque, ayant du travail, à peine si le peut faire face à ses dépenses.

Pourquoi l'ouvrier manque-t-il de travail? C'est parce que non-seulement les finances de l'Etat sont mal administrées, parce que l'Etat dépense trop et collecte trop cher, mais surtout parce que le travail, l'industrie, le commerce français ne sont pas suffisamment protégés. Nous ne faisons pas, bien entendu, le procès au libre-échange, loin de là; mais ce qu'il faut dire, ce qu'il faut qu'on sache, c'est que, comme tout ce qu'elle touche, la République, en touchant aux traités de commerce, en a dénaturé le but démocratique et réparateur. Dès qu'elle a traité avec une puissance quelconque, elle a pu sacrifier les intérêts français. Elle a si bien, ou plutôt si sottement fait les choses, que les autres peuples nous ont pris nos industries nationales et nous ont une concurrence contre laquelle nous ne pouvons plus lutter.

On vient dire que les ouvriers sont insatiables, qu'ils veulent gagner plus que le patron, qu'ils veulent qu'on augmente

le salaire de leur journée et qu'on diminue les heures de leur travail. C'est assez naturel, puisqu'ils ne peuvent pas vivre de ce qu'ils gagnent. Si, par exemple, l'ouvrier, et c'est le mieux partagé, gagne 8 fr. par jour, il faut qu'il en donne 4 à l'Etat sous forme de contribution. S'il fume une cigarette d'un sou, il y a deux centimes pour le fisc et l'intermédiaire; s'il boit un litre de vin qui lui paie quatorze sous, il y en a sept pour l'impôt et le marchand qui lui vend ce breuvage. L'Etat prend donc l'ouvrier le plus clair de son salaire. Il ne travaille que pour le fisc, ce qui est une façon pour lui de payer la dime aussi bien dans l'air qu'il respire, dans l'eau qu'il boit, que dans le pain qu'il mange et le vêtement qu'il porte.

La République a mis dix ans à affamer l'ouvrier; elle a mis dix ans à ruiner la France et à rendre anémique. Et c'est pas seulement l'ouvrier qui se plaint, demandez à petit commerce aussi bien qu'à la haute industrie s'ils ne souffrent pas! Il n'y a de gens à l'aise en France que les opportunistes nantis de bonnes places. C'est pour eux que la République a été faite, et ils en profitent.

Les ouvriers, pour parer à leur misère, ne voient qu'une chose dans leur aveuglement, le secours de l'Etat. Mais par quel moyen? Est-ce par voie d'aumône? A ce titre, il faut pour leur venir en aide créer de nouvelles charges, imposer de nouveaux sacrifices aux contribuables. Alors, c'est déplacer la misère, c'est la hausser d'un ou de plusieurs échelons.

Pour nourrir l'ouvrier sans travail, il faudra nourrir l'agriculteur. Des villes, vous transporter la faim dans les campagnes. Dans tous les cas, du moment où vous faites l'aumône à l'ouvrier, lui rendrez-vous en aumône l'équivalent de son salaire? Est-ce par les ateliers nationaux que vous parviendrez à secourir les ouvriers? C'est encore l'aumône, et ce sont aussi des charges que vous faites peser sur le budget. A peine pouvez-vous faire face aux dépenses actuelles, comment ferez-vous mieux honneur à vos affaires en créant de nouveaux impôts? Et puis, est-ce une solution? L'aumône, sous quelque forme que ce soit, n'est pas une solution. Car la situation actuelle n'est pas transitoire, elle menace de passer de l'état endémique, à l'état chronique.

La misère actuelle est le résultat d'un ordre de choses et de faits longtemps préparé et qui relève d'un état général de gouvernement; pour tout dire, elle est le résultat de la République dirigée par des sols, des incapables, des malandrins et des coquins. Le désordre dans les finances, la mauvaise gestion des affaires, devaient provoquer la crise ouvrière. L'ouvrier sans travail n'a pas eu l'occasion d'accuser jusqu'ici la République: il avait peu souffert. Maintenant il fera un peu moins de politique avec son imagination, et les gémissements de son ventre, dégagés de son esprit des vapeurs malsaines de la déclamation et de l'utopie politique, inspireront davantage sa raison. Il va falloir compter avec lui. La République entre dans la phase des misères sociales qu'elle a toujours déchaînées sur ses dupes: c'est par les dupes qu'elle succombera; car si elle peut les nourrir de paroles et de promesses, elle ne pourra leur offrir ni pain ni salaire honorable. Elle a autre chose, il est vrai, à leur offrir: des coups de fusil. Reste à savoir si les fusils partiront.

FEUILLETON DU 22 JANVIER 1884 - 57 -

LE SECRET TERRIBLE

Mémoires d'un caissier

PAR ADOLPHE BELOT ET JULES DAUTIN

Deuxième Partie

LE CONTUMAX

VI

La figure d'Antoinette s'épanouit.

— Mais oui! dit-elle. C'est une bonne idée; cela ne peut que vous faire du bien. Et à moi aussi, il ne semble.

— Vous m'avez chérie Antoinette. Est-ce que vous consentiriez?

— Pourquoi pas! Certainement! L'italien... justement, j'y songeais ces jours derniers. Je me disais: Comme ce pays doit être beau, et cette maison surtout! Je ferais ce voyage avec le plus grand plaisir. Quand partez-vous?

— Quand vous voudrez, tout de suite.

— Ah! quel bonheur! Vous êtes charmant, voilà une idée ravissante.

— Elle frappe dans ses mains, de joie, et se leva vivement: elle était transfigurée.

Les préparatifs furent vite faits. Iriel dut rester, chargé de surveiller tout de savoir quelques affaires urgentes. Le lendemain tout était prêt. Antoinette n'emménagea avec elle que sa femme de chambre.

Le comte de la Roche-Houais les accompagna à l'embarcadere du chemin de fer de Lyon. Il venait assez souvent à l'hôtel de la rue Montaigne; il avait, lui aussi, deviné la froideur des relations des deux époux. Il aurait pu s'en affliger, à cause d'Antoinette; mais cela lui faisait surtout pitié. Aussi, après avoir pris congé d'eux, songé à Maheurier, il ne disait avec un léger haussement d'épaules:

— Ça n'a que cinquante ans, et ça n'est pas de faire simer!

VIII

En route, Antoinette commença à comprendre son imprudence.

En s'interrogeant, elle ne pouvait se dissimuler qu'elle avait voulu se rapprocher de Richard, reprier le même air que lui, ou qu'elle arriverait à lui, elle allait se reconstruire! Quelle contenance aurait-elle? Son trouble ne la trahissait-il pas?

Mais identifié elle se moqua de ces craintes: Par quel hasard pourrait-elle le rencontrer, alors qu'elle ne savait même pas sa juste dans laquelle elle se trouva en ce moment?

Les deux époux arrivèrent à Marseille et s'embarquèrent immédiatement pour Lytponne. Antoinette, bien entendu, regarda l'itinéraire.

A Lytponne, en se sentant sur le sol italien, lui revint un peu de cette crainte qui l'avait agitée au départ. A Florence, où ils allèrent ensuite,

même impression: c'est à peine, les premiers jours, si elle osait sortir.

Mais elle ne tarda pas à s'enhardir: Qu'avait-elle donc, après tout, cette rencontre de si redoutable, qu'en pouvait-il résulter? Elle aurait voulu qu'elle se présentât. Elle l'appela, elle la cherchait.

Alors ce furent des sorties continuelles, des courses du matin au soir, des visites rapides et réitérées dans les musées, dans les églises, dans les villas et les palais où pouvait se trouver quelque œuvre d'art remarquable. Le soir, elle rentrait, de mauvaise humeur, fatiguée. Maheurier n'en pouvait plus.

Un matin elle lui dit: — Nous allons partir pour Venise.

— Pour Venise! Cependant nous n'avons vu ni Rome, ni Naples.

— À quoi bon? Il n'y a rien là d'intéressant.

A Venise, puis à Gènes, les choses se passèrent absolument comme à Florence.

Malgré la singularité de cette façon de voyager, Maheurier n'élevait aucune objection, aucune plainte. Seulement il était beaucoup plus souffrant qu'avant son départ.

A Gènes, quand ils eurent tout visité, il proposa de rentrer en France. Mais Antoinette refusa: — On pouvait bien attendre quelques jours, prendre le temps de se reposer... Elle restait maintenant toute la journée dans sa chambre, seule, émuë, triste. Son mari ne savait qu'augmenter son port d'indolence.

Un jour qu'il attendait une lettre de Paris, il descendit lui-même au bureau de l'hôtel pour la prendre. A côté de la nième, son trouva cinq ou six autres, dont l'une attirait son attention: elle

était adressée à M. Richard Symam, peintre, hôtel de la Croix de Malte, à Gènes. Cette adresse lui rappela l'admission d'Antoinette pour l'un des tableaux de l'artiste.

— Comme elle sera contente de le voir, pensa-t-il, de lui commander un autre paysage. Il faut que je fasse connaissance avec lui.

Tandis qu'il formait ce projet, un jeune homme entra au bureau, s'empara de la lettre qui avait attiré le regard de Maheurier, et la parcourut rapidement avec une émotion attendrie. Maheurier l'aborda, en s'excusant de l'indiscrétion involontaire qui lui avait fait connaître son nom; puis, il le complimenta sur son talent, et lui dit l'admiration enthousiaste que sa femme éprouvait pour ses tableaux.

Richard trouva ces compliments fort exagérés, surtout à propos d'une toile qui datait de trois ans. Mais Maheurier lui laissa à peine le temps de s'écarter. Il le pria de faire pour lui un autre tableau, autant de tableaux qu'il pourrait.

— Au reste, ajouta-t-il, nous restons tous deux dans cet hôtel. Si vous voulez avoir la bonté de passer un instant chez moi, ma femme vous indiquera les sujets qui lui conviendraient le mieux.

— Volontiers, dit Richard, et même dans un instant, si cela vous convient.

— Très-bien... Je vais la prévenir et je vous attends.

Antoinette était dans sa chambre étendue plutôt qu'assis sur une causeuse, dans une attitude d'accablement et d'ennui. A ce nom de Symam, qui lui arrivait ainsi à l'improviste, elle se dressa brusquement: n'osant un cri de surprise. Ma-

heurier ne vit là que la joyeuse satisfaction d'un enfant dont on fait le caprice.

— Oui, continua-t-il gaillardement, je l'ai abordé, c'est un jeune homme charmant; je lui ai parlé de vous, de l'admiration que vous inspirent ses œuvres.

— Mais non!... balbutia-t-elle d'une voix émue il ne fallait pas.

— Pourquoi? c'est la vérité d'abord; et cela n'a pu que le flatter. Je lui ai demandé à brûler pourpoint un autre paysage, d'autres tableaux; je les couvrirai d'or, s'il l'exige. Il m'a promis, mais comme il s'agit de votre goût plus que du mien, il a été convenu qu'il viendrait s'entendre avec nous.

— Comment!... s'écria Antoinette, il a été convenu!...

— Sans doute, c'est tout naturel.

— Mais je ne veux pas!... c'est impossible! à quoi songez-vous?

— Elle s'était levée et marchait avec une vive agitation. Maheurier demeura tout interdit en présence de cette nouvelle singularité.

— J'avais cru, dit-il tristement, vous faire plaisir.

— Moit! qu'est-ce que cela peut me faire! C'est vrai, les tableaux de ce monsieur me plaisent. Apportez-m'en tant que vous voudrez! Mais lui! Est-ce que je me soucie de sa personne? Pourquoi le verrais-je? Je ne veux pas!

— Cependant, il va venir.

— Envoyez-le, dites que je suis indisposée, souffrante. C'est la vérité.

En ce moment, Martha ouvrit la porte et annonça:

— M. Symam.

Maheurier se hâta de passer dans le salon voisin, où Richard figurait à qui il avait affaire, attendait tranquillement et sans la moindre émotion. Bien entendu, Antoinette n'eut rien de plus pressé que de se rapprocher de la porte de communication et de prêter l'oreille.

Maheurier commença par excuser sa femme, qui était souffrante, et qui regretta beaucoup de ne pouvoir complimenter elle-même M. Symam.

— Mais ce sera pour plus tard, ajouta-t-il, dans quelques jours, demain peut-être.

Il était convaincu qu'Antoinette ne tarderait pas à changer d'idée.

Quant à Richard, il se mit à la disposition de Maheurier. Seulement il s'étonna, et en cela il était tout-à-fait sincère, qu'on se fût passionné aussi vivement pour le paysage dont Maheurier lui avait parlé le matin.

— Il y a là tout au plus, dit-il, quelque indice de talent; peut-être une certaine originalité. Au reste, je crois me souvenir qu'une... personne aussi trouvait ce tableau charmant.

— Eh bien! dit Maheurier, cette personne n'a pas pu l'admirer plus qu'Antoinette.

— Antoinette? dit Richard en travaillant.

— C'est le nom de ma femme. Elle se souvenait d'avoir vu ce tableau, mais elle ne savait plus où, à un étalage peut-être? Il a fallu le trouver, l'avoir.

(A suivre)